

Le Père Charles-Louis Hugo

I

Le père Hugo (1667-1739), religieux de l'Ordre de Prémontré, abbé d'Etival, évêque de Ptolémaïde est une personnalité connue des érudits et spécialistes du XVIII^e siècle, et plus particulièrement du XVIII^e siècle lorrain. Cependant sa notoriété tient généralement davantage à l'œuvre du théologien, du polémiste ou du constructeur qu'à celle de l'historien qui reste encore trop ignoré. Nous avons rencontré cet historien à l'occasion de recherches personnelles, et appris à l'apprécier. Aussi, semble-t-il souhaitable de raviver le souvenir de ce grand érudit et d'en compléter le portrait ¹⁾ par quelques réflexions que l'étude d'une partie de son œuvre historique ²⁾ a pu nous suggérer.

I^{ère} PARTIE : LA PERSONNALITÉ DU PÈRE HUGO

Ses origines : un lorrain.

De sa famille, de son enfance, du milieu dans lequel il vécut, de ses études même, nous savons peu. Cependant des recherches effectuées dans les anciens baptistaires déposés à la mairie de St Mihiel, permettent quelques constatations intéressantes.

Charles-Hyacinthe Hugo est né à St Mihiel ³⁾, ville lorraine, le 20 septembre 1667, dans la Grand-Rue, maison Jolliot. De ces pré-

¹⁾ Parutions antérieures sur le Père Hugo : A. DIGOT, *Eloge historique de Charles-Louis Hugo*, Nancy, 1843 ; E. MARTIN, article HUGO dans A. VACANT, e.a., Paris, 1899-1959, *Dictionnaire de théologie catholique*, tome VII, 1, col. 201-203 (avec bibliographie).

²⁾ M. TAILLARD, *Edition critique du manuscrit* : « Histoire de Charles, quatrième du nom, duc de Lorraine et de Bar », par le Père Hugo, Nancy, 1973, thèse d'Université multigraphiée. Le manuscrit autographe se trouve actuellement à la Bibliothèque municipale de Nancy (catalogue de manuscrits, ms n° 1843 (1030)). Mais l'écriture, les surcharges et les ratures en rendent la lecture difficile. Aussi a-t-on utilisé, pour l'édition, une copie textuelle faite par le Père Blampain, prémontré, secrétaire de l'auteur [catalogue des manuscrits de la B.M. de Nancy, ms n° 1844 (1031)]. Dans le cours de cet article les références au manuscrit, abrégées : ms f° x, renvoient donc le lecteur à la pagination de la copie de Blampain, et entre crochets à celle de l'édition du texte.

³⁾ St Mihiel, arr. Commercy, Meuse.

cisions, nous pouvons immédiatement tirer deux remarques qui ne sont pas sans intérêt. Notre auteur avait à peine huit ans lorsque disparut Charles IV ⁴⁾, dont il fut plus tard l'historiographe, nous reprendrons ce point; et il naquit trois ans avant la seconde occupation de Nancy ⁵⁾, qui livrait pour de très longues années la Lorraine aux Français. Toute sa jeunesse, que nous ignorons d'ailleurs presque entièrement, se passa donc sous la domination française pendant le règne de Charles V, duc condottiere, exilé de son duché. Elle se passa aussi à St Mihiel, précisément dans cette ville, qui venait de donner, quelques années auparavant, la preuve éclatante de son attachement à la Lorraine et à son duc ⁶⁾. Or l'esquisse de généalogie ⁷⁾ de la famille Hugo que nous avons tentée, prouve que les ancêtres du Père Hugo, étaient installés à St Mihiel au moins depuis le début du XVII^e siècle, avant même sans doute. Et auparavant, la famille était déjà authentiquement lorraine. Georges Hugo, l'ancêtre le plus anciennement connu, demeurait à Rouvrois-sur-Meuse ⁸⁾; il fut anobli en considération des services rendus par son père, le 14 avril 1535, par le cardinal de Lorraine, évêque de Verdun, distinction qui lui fut confirmée par le duc Antoine le 15 octobre 1537 ⁹⁾. Effectivement, le père de Charles-Hyacinthe, Nicolas Hugo, est mentionné dans les actes de baptême de certains de ses enfants, comme « escuyer » ou « noble » ¹⁰⁾.

⁴⁾ Charles IV mourut à Allembach (Palatinat), le 18 septembre 1675.

⁵⁾ Le 26 août 1670 — Le duc Léopold, fils et successeur de Charles V, et petit neveu de Charles IV rentra dans ses états héréditaires en 1698.

⁶⁾ St Mihiel était traditionnellement le siège de la Cour des Grands Jours du Barrois. En 1633, après le traité de Charmes et son abdication, Charles IV dut partir en exil; les officiers de cette Cour abandonnèrent presque tous leur famille et leur patrie pour suivre leur duc. Aussi à son retour en Lorraine, lorsque Charles IV créa en 1641 une Cour Souveraine de Lorraine et de Barrois, la fidélité de l'Ancienne Cour de St Mihiel lui parut digne de cette promotion, et elle fut érigée en Cour Souveraine. Mais en 1641, la guerre ayant repris, la Cour redevenue ambulante suivit à nouveau, pendant plus de vingt ans, la fortune de son prince. Elle protesta en particulier avec éclat contre l'arrestation de Charles IV par les Espagnols. Cf. H. de MAHUET, *La Cour souveraine de Lorraine et de Barrois*, Nancy, 1959.

⁷⁾ Cf. Annexe hors-texte, p. 241.

⁸⁾ Rouvrois-sur-Meuse, canton de St Mihiel, arr. Commercy, Meuse.

⁹⁾ CH. E. DUMONT, *Nobiliaire de St Mihiel*, Nancy-Paris, 1864-1865, t. II, pp. 74 à 81.

¹⁰⁾ Arch. Munic. de St Mihiel. baptistaire contenant les décès de 1639 à 1688, f^{os} 186^{vo}-224^{vo}.

François Hugo, ép. Marguerite Mengeon-Tailfumver

Claude	Françoise	André	Cathérine	Nicolas	Marie
10-11-1618	13-10-1620	27-11-1622	9-3-1625	18-4-1630	22-9-1632
			ép. Michel de la Marre, capitaine au régiment de Feuquières	ép. Glos-sinde Collin	ép. Philippe de Don-court, capitaine de cavalerie au service de l'Espagne

André-François	Nicolas-Ignace	Henriette-Thérèse	Charles-Hyacinthe	Jeanne-Claude	Jean-Alexis	Philippe-Joseph	Jean-Claude	Anne-Marie	Charlotte-Marie	Lucie-Marie	Suzanne-Marie
28-5-1663	28-9-1664	27-2-1666	20-10-1667	Philippe	6-12-1670	5-1-1672	4-1-1673	4-5-1674	28-8-1675	23-10-1676	6-11-1679
Chanoline	ép. Chris-tine Leta-bary	ép. Domi-nique Ignace de Guilbon, capitaine de cavalerie en France	Abbé	23-7-1669							

Marie-Anne	Jeanne	Nicolas-François	Claude	Jean-Baptiste	Charles-Hyacinthe
8-12-1689	6-12-1690	31-7-1693	10-2-1695	24-5-1697	16-12-1699
Nicole	Cathérine	Ignace	Thérèse religieuse	Alexis	

Nicolas-Dieudonné	Charles-Louis	Joséphine
1735	Toussaint	1737

— Là s'arrête la filiation connue. — Les chefs de cette famille s'étant dispersés au dehors, notamment à Nancy,

La fille de Georges Hugo, Françoise, fut la première de la famille venue s'installer à St Mihiel, au moment de son mariage avec Didier Raulet, avocat de famille noble. S'établirent à sa suite, à St Mihiel, Jean Hugo et François Hugo, ses frères d'après Dumont, nous pensons plutôt ses neveux ¹¹⁾. Le second, François, venant de Labry ¹²⁾, fut le propre grand-père du Père Hugo ¹³⁾. A l'époque de la naissance de ce dernier, la famille est donc solidement implantée à St Mihiel, et semble y jouir d'une bonne considération ¹⁴⁾. Nous trouvons le nom de François Hugo, dans la liste des avocats nobles aux Grands Jours ¹⁵⁾ de cette ville, au moment de l'occupation par les troupes de Louis XIII en 1635, et en 1636 dans la liste des maires de la cité ¹⁶⁾. Le père de Charles-Hyacinthe, « noble » Nicolas Hugo, père de treize enfants, suivit la carrière paternelle : avocat à la Cour Souveraine de St Mihiel (ce titre figure dans tous les actes de baptême de ses enfants dès 1664), maire de la ville en 1670, il est de plus mentionné dans le baptistaire dès 1675 comme procureur de la Prévôté-moine ¹⁷⁾. La mère du Père Hugo, Glossinde Collin était la fille du greffier de la Prévôté du chapitre de Verdun. Tous ces détails nous permettent d'imaginer le milieu dans lequel grandit notre auteur, le monde souvent noble, toujours cultivé, parfois riche des avocats, et aussi des magistrats de la Cour de la ville, et des autres juridictions. Les mentions des parrains et marraines des enfants de la famille nous confirment dans cette

¹¹⁾ Ch. E. DUMONT, *op. cit.*, p. 75. Jean Hugo eut un premier enfant en 1627, et François en 1618. Il y avait donc plus d'une génération entre eux et leur ancêtre Georges Hugo.

¹²⁾ Labry, cant. Conflans en Jarnisy, arr. Briey, M. et M.

¹³⁾ Cf. généalogie, p. 241.

¹⁴⁾ Victor Hugo, dans *Les Misérables* prétend descendre de cette famille. Cela semble peu probable car le grand-père de Victor Hugo était menuisier, rue des Maréchaux à Nancy, et à peu près contemporain des derniers membres connus de la famille du Père Hugo. Or celle-ci était noble.

¹⁵⁾ Tribunal suprême, appelé Cour des Grands Jours, institution de l'ancien duché de Bar dont, à la réunion, le duc de Lorraine présidait en personne les sessions.

¹⁶⁾ Ch. E. DUMONT, *Histoire de St Mihiel*, Nancy, 1860-1862, tome III, p. 180 et 353. La ville de St Mihiel avait alors trois maires : le maire de l'Abbaye sous l'autorité du Prévôt-moine, le maire de la ville, le maire du Ban des malades.

¹⁷⁾ « Ainsi que le prince, l'abbaye de St Mihiel avait son prévôt ... C'était un des moines du couvent, d'où le nom de Prévôté-moine. Au XVII^e siècle, il s'adjoint un lieutenant, un grand Echevin, un greffier, un huissier, et un procureur fiscal qui engageait les poursuites. Tous ces officiers ajoutèrent à leur qualité ces mots : en la Prévôté-Moine pour les distinguer de ceux de la prévôté ducale » DUMONT, *op. cit.*, p. 120 sq.

idée : « femme du Procureur général, secrétaire du Cabinet de son Altesse, conseiller d'État de son Altesse en la Cour Souveraine de Lorraine et de Barrois, lieutenant général au bailliage, ... » pour n'en citer que quelques-uns. Milieu typiquement lorrain aussi, fortement attaché à son originalité, à sa petite patrie, à son duc, comme nous l'avons prouvé plus haut. La famille du Père Hugo, par ses origines et ses activités, ne devait pas faire exception à la règle. C'est peut-être par cette appartenance que peuvent s'expliquer en partie, à la fois, le goût prononcé de l'érudition et le « lotharingisme » combattif du futur abbé d'Etival.

Sa vie : un religieux.

Authentiquement Lorrain, le Père Hugo nous apparaît aussi dès sa jeunesse, comme un esprit foncièrement religieux.

Sa famille, sans doute assez peu fortunée, ne pouvait guère offrir à ses nombreux enfants que la carrière des armes ou celle de l'Eglise. Le jeune Charles-Hyacinthe semble, pour sa part, avoir été envoyé très jeune à l'abbaye prémontrée de l'Etanche ¹⁸), où l'abbé Maclot lui révéla l'attrait de la vie religieuse. Aussi, dès que les documents le font réapparaître aux yeux de l'historien, il a déjà fait le choix de la prière, de la retraite et de l'étude. Cette vocation, bien que très précocce, fut très sincère, et ne semble jamais lui avoir posé de problèmes de conscience. Elle gardera tout au cours de sa longue vie la même fraîcheur, la même sérénité et, pourrait-on dire aussi, le même enthousiasme.

En 1683 ¹⁹), les portes de l'abbaye de Ste Marie Majeure à Pont-à-Mousson ²⁰) se referment sur le jeune moine de seize ans à peine, et jusqu'à sa mort, cinquante six ans plus tard, Charles-Hyacinthe Hugo demeura fidèle à sa vocation et à son Ordre. C'est à Ste Marie Majeure le 28 août 1685, qu'il fit sa profession de foi, après avoir été formé à la vie religieuse durant deux années, sous la direction de

¹⁸) L'Etanche, abbaye de Prémontré, au N.E. de St Mihiel. Autrefois au diocèse de Verdun.

¹⁹) Le 15 juin 1683. Dom CALMET. *Bibliothèque lorraine*. Nancy. 1781. art. *Hugo*, col. 512.

²⁰) Dom CALMET (*Biblioth. lorr.*, art. *Hugo*) place cet événement en 1687. DIGOT réfute cette date. *op. cit.*, notes et éclaircissements p. 50, note 5. Le Registre des Professions de foi de l'abbaye de Ste Marie Majeure de Pont-à-Mousson. se trouve actuellement au Séminaire de Nancy.

l'abbé Nicolas Guinet, par le maître et le sous-maître des novices : Alexandre Guillaume et Henri Collignon. A cette occasion, suivant l'usage des communautés religieuses, il substitua à son prénom de Hyacinthe, celui de Louis ²¹⁾. Il est vraisemblable de penser que pendant ces années (1683-1686 ou 87) passées à Pont-à-Mousson, Hugo suivit les cours de l'Université de cette ville et y acquit son instruction théologique et littéraire. L'abbaye de Ste Marie-Majeure n'avait-elle pas été transférée en 1608 à Pont-à-Mousson, précisément pour que les jeunes moines « ayent plus le moyen d'estudier en théologie au Collège des Jésuites audit lieu » ? ²²⁾ Dans ce but, les bâtiments de l'abbaye avaient été reliés au Collège par une galerie, qui courait derrière les remparts de la ville, le long de la Moselle. Mais il est vrai aussi que si les documents de l'Université de Pont-à-Mousson nous livrent le nom de Nicolas Ignace Hugo, frère aîné de Charles Louis, étudiant en droit de 1680 à 1685 ²³⁾, ils demeurent muets quant à ce dernier. Quoiqu'il en fut, nous le retrouvons en 1687 à l'abbaye prémontrée de Jovilliers ²⁴⁾, proche de Bar-le-Duc. Hugo, lui-même, considéra ce séjour à Jovilliers comme essentiel à sa formation, et dans ses œuvres ²⁵⁾ il a remercié le Père Edme (ou Edmond) Sauvage, abbé et réformateur de ce monastère ²⁶⁾, sous la direction duquel il compléta ses études. Son attachement pour ce maître nous apparaît tel, qu'il semble avoir attendu le décès de l'abbé, le 22 mai 1688, pour partir à Bourges suivre les cours de l'Université, et y recevoir le bonnet de docteur en théologie en 1690 ou 1691 ²⁷⁾. C'est à son retour définitif en Lorraine, que vraisemblablement il reçut l'ordre de la prêtrise.

En 1691, donc à 24 ans, Charles Louis Hugo commença dans l'Ordre qui était le sien, une carrière de professeur de théologie, qui le conduisit successivement à Jand'heures ²⁸⁾, abbaye de Prémontré, voisine de

²¹⁾ Ce qui permet de le distinguer de son neveu Charles Hyacinthe Hugo, seigneur de Spitzemberg, lui aussi inhumé à Etival.

²²⁾ Mgr FOURRIER-BONNARD. *Les relations de la famille ducale de Lorraine et le St Siège*, Nancy-Paris, 1934, p. 151.

²³⁾ Arch. M. et M., D3 Registre, 1680-1685.

²⁴⁾ Jovilliers, canton d'Ancerville, Meuse. Autrefois au diocèse de Toul.

²⁵⁾ *Sacri Ordinis Praemonstratensis Annales*. Nancy, 1751, t. I, col. 928.

²⁶⁾ P. MARIN, *Histoire de l'abbaye de Jovilliers*, 1769.

²⁷⁾ DOM CALMET, *Biblioth. Lorr.*, art. Hugo, col. 512-516.

²⁸⁾ Jand'heures, canton d'Ancerville, Meuse. Autrefois au diocèse de Toul.

Bar-le-Duc, et en 1693 à l'abbaye d'Etival ²⁹⁾, où il demeura pour un premier séjour jusqu'en 1700. Durant cette période, malgré son jeune âge, son nom peu à peu émerge de l'anonymat. Ce fut tout d'abord la parution de ses tout premiers ouvrages, la *Vie de Moïse* en 1698, et la *Réfutation du Système de M. Faydît sur la Trinité* en 1699 ³⁰⁾, qui le révélèrent comme écrivain et comme théologien; mais à cette époque il dût, semble-t-il, plus encore sa notoriété et son entrée dans l'actualité de la vie religieuse du duché, à ses dons de polémiste, mis au service des querelles dogmatiques de l'époque. Le jansénisme, en effet, fait d'importation, est apparu très tôt en Lorraine ³¹⁾, et bien que le diocèse de Toul fut au XVII^e siècle moins profondément atteint que ceux de Verdun et de Metz, ce courant idéologique s'y était aussi infiltré d'une façon plus sporadique, mais réelle. A l'époque où le Père Hugo enseignait la théologie, l'évêque de Toul était Monseigneur Thiard de Bissy ³²⁾, dont l'installation à l'évêché avait été entourée des sympathies jansénistes; or dans les derniers travaux sur la question, il apparaît que sous cette tutelle bienveillante, Charles Louis Hugo eut alors ouvertement soutenu dans son enseignement des positions jansénistes ³³⁾. Le problème du jansénisme du Père Hugo ne concerne pas directement notre sujet, mais la question est intéressante à poser. Les contemporains avaient d'ailleurs gardé le souvenir de ces options de jeunesse de notre auteur, car parmi plusieurs pamphlets qui, vers 1725, cherchèrent à lui nuire, certains font état de cette première adhésion au jansénisme ³⁴⁾. Elle serait d'ailleurs fort compréhensible : Charles Louis Hugo est né, nous l'avons vu, à St Mihiel, dans un milieu de juristes; or c'est précisément à St Mihiel, « porte de la Lorraine sur la route de Paris » ³⁵⁾, par le rayonnement dès 1667-1677 de l'abbaye de la congrégation bénédictine de St Vanne, puis de l'académie monastique fondée en 1686 par dom Mathieu Petitdidier, que la théologie de Port-Royal avait atteint la Lorraine, au temps de l'enfance du

²⁹⁾ Etival, importante abbaye de Prémontré, dans les Vosges. Autrefois au diocèse de Toul. Actuellement, Etival-Claire-Fontaine, arr. St Dié, cant. Raon L'Etape, Vosges.

³⁰⁾ Cf. Liste chronologique des ouvrages du P. Hugo. Annexe, pp. 267-269.

³¹⁾ Cf. R. TAVENEUX, *Le jansénisme en Lorraine*, Paris, 1960, Livre I.

³²⁾ Henri THIARD de BISSY, évêque de Toul de 1692 à 1704.

³³⁾ Cf. R. TAVENEUX, *op. cit.*, Livre I, p. 202.

³⁴⁾ Biblioth. du Séminaire de Nancy. ms. n° MB35 (130 in J. VACANT, *La Bibliothèque du Grand Séminaire de Nancy*, Nancy, 1897. Recueil in-4°.

³⁵⁾ cf. TAVENEUX, *op. cit.*, p. 143.

Père Hugo. Son père, d'ailleurs, était procureur de l'abbaye ³⁶⁾ dès 1675, et à l'église paroissiale St Etienne de St Mihiel, le jeune Hugo pouvait entendre les sermons « vibrants de passion » de dom Monnier ³⁷⁾. Cette hypothèse du jansénisme de jeunesse du futur abbé d'Etival, resterait à prouver définitivement par des recherches spécialisées, mais elle apporterait aussi une réponse satisfaisante à une question que nous nous sommes posée. Pourquoi ce Lorrain convaincu est-il allé demander le grade de docteur à l'Université de Bourges ? Très certainement parce que l'Université de Pont-à-Mousson l'avait toujours refusé à ses thèses suspectes ³⁸⁾. Au moment cependant où il écrivit la vie de Charles IV, notre auteur semblait être rentré dans l'orthodoxie, puisqu'il louait le jeune duc de « n'avoir pas permis aux nouveautés profanes de troubler le depost de la foy de ses pères » ³⁹⁾. Quoiqu'il en soit, la profondeur de la ferveur religieuse du Père Hugo ne peut être mise en doute. La suite de sa carrière ecclésiastique en est une preuve supplémentaire.

En 1700, il fut nommé prieur de la maison de St Joseph à Nancy ⁴⁰⁾, et y demeura jusqu'en 1713. Cet épisode de sa vie est sinon le plus connu, du moins pour lui le plus décisif. Cette promotion d'ailleurs, à un poste important, dans la ville ducale, était de la part de son Ordre une récompense pour ses œuvres. En pleine possession de sa personnalité et de ses moyens, il apparaît alors érudit et fin lettré, rallumant au prieuré le goût des études, pourvoyant à sa bibliothèque ; homme d'action, s'occupant avec soin du temporel de la maison ; rude joueur enfin au cours de sa querelle avec le Père Benoît-Picart, capucin de Toul ⁴¹⁾ nous reviendrons sur ces traits de caractère. A cette époque, chaque année voit sortir de sa plume quelque ouvrage important ⁴²⁾. C'est enfin ce séjour dans la capitale du duché qui lui permet de se faire mieux connaître et apprécier du duc Léopold ⁴³⁾.

³⁶⁾ Arch. Municip. de St Mihiel, baptistaire contenant les actes de 1639 à 1688, f° 194 recto.

³⁷⁾ cf. TAVENEAU, *op. cit.*, citation pp. 147-148.

³⁸⁾ cf. TAVENEAU, *op. cit.*, p. 202, texte et notes 33-34.

³⁹⁾ cf. HUGO (le Père), *L'histoire de Charles quatrième du nom Duc de Lorraine et de Bar*, Ms f° 3v° [p. 8.]

⁴⁰⁾ Sur ce prieuré, cf. E. MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et St. Dié*, Nancy, 1901, t. II, p. 232.

⁴¹⁾ A. DIGOT, *Éloge historique de Ch.-L. Hugo*, Nancy, 1843, 1843.

⁴²⁾ Cf. Liste chronologique des ouvrages du P. Hugo, pp. 267-269.

⁴³⁾ Il fut nommé historiographe de Lorraine et conseiller d'Etat le 17 mars 1708. Arch. M. et M., B 126.

En 1708, il fut élu par les religieux prémontrés de Flabémont ⁴⁴⁾ coadjuteur de l'abbaye, possédée en commende par Nicolas Brisacier docteur de Sorbonne, mais il ne séjourna jamais à Flabémont, et y fut remplacé le 1^{er} février 1714 par le Père Charles Crolot, procureur général de la Congrégation de l'Ordre de Prémontré ⁴⁵⁾. A cette date, quant à lui, le Père Hugo avait déjà pris possession de la coadjutorerie de l'abbaye d'Etival. Le 12 août 1710, après avoir été choisi par le Père Siméon Godin ⁴⁶⁾, abbé d'Etival, il fut élu coadjuteur; cette élection a été approuvée par le Souverain Pontife Clément XI le 28 novembre 1711 (4 des calendes de décembre). Un arrêt de la Cour Souveraine de Lorraine du 23 mars 1712 enregistra la bulle, et mit le Père Hugo en possession de sa charge. A ce moment, il jouissait déjà d'une certaine considération dans les milieux ecclésiastiques, il avait été promu protonotaire apostolique à une date indéterminée, et dès 1711 le pape lui avait accordé, en récompense de ses travaux, le titre honorifique d'abbé de Fontaine-André ⁴⁷⁾. Dans son ordre, de même, son mérite était officiellement reconnu : délégué par le vicaire général des Prémontrés de Lorraine, il présida le 10 décembre 1715, l'élection qui donna au Père Claude Collin la crosse abbatiale de Jovilliers. A partir de 1713, Charles-Louis Hugo prit définitivement résidence à Etival où il rassembla les immenses matériaux nécessaires à ses deux grands ouvrages dont nous reparlerons. Le 29 août 1722, le R.P. Godin sentant le poids de l'âge, manifesta la résolution de confier la charge abbatiale à son coadjuteur. Avec humilité, le Père Hugo chercha à décliner l'offre de son abbé, mais s'inclina le 22 octobre devant le résultat d'une élection unanime en sa faveur. L'élection fut sanctionnée par les bulles du Souverain Pontife, et le nouvel abbé d'Etival reçut l'intronisation de l'abbé de Bonfays ⁴⁸⁾, qui présidait la cérémonie en vertu d'une délégation du Général des Prémontrés ⁴⁹⁾.

⁴⁴⁾ FLABÉMONT, abbaye de Prémontré, autrefois au diocèse de Toul.

⁴⁵⁾ HUGO, *Sacri Ordinis Praemonstratensis Annales*, t. I, Nancy, 1734, col. 663.

⁴⁶⁾ SIMÉON GODIN, né à Reims vers 1642, abbé d'Etival de 1683 à 1722, mort en 1723. Son panégyrique a été fait par l'abbé Hugo dans la lettre circulaire par laquelle en 1723 il annonça la mort de son prédécesseur.

⁴⁷⁾ FONTAINE-ANDRÉ, canton de Neuchâtel, Suisse. Abbaye fondée en 1143, sécularisée à l'époque de l'introduction du protestantisme en Suisse. Le « titre » d'abbé, purement honorifique, en était donné par le pape, en récompense de travaux utiles à l'Église. HUGO, *Ann. ord Praemonstr.*, tome II, col. 919.

⁴⁸⁾ BONFAYS, abbaye de Prémontré, autrefois au diocèse de Toul.

⁴⁹⁾ HUGO, o.c., t. II, col. 919.

Le Père Hugo était donc devenu, vers la cinquantaine, après un « cursus honorum » ecclésiastique harmonieux, supérieur de l'une des plus importantes abbayes de son ordre situées en Lorraine.

Là, pendant de longues années encore, le nouvel abbé se signala par son efficacité en tant que seigneur temporel du ban d'Etival, et par sa haute spiritualité en tant que supérieur de ses religieux ⁵⁰). L'abbatiate du quarante et unième et dernier abbé régulier d'Etival, a été considéré dans l'histoire de l'abbaye comme une période de prospérité, et de zèle religieux. Durant cette période, le Père Hugo occupa les loisirs que lui laissaient ses devoirs de religieux et d'abbé, à produire ses principaux ouvrages ⁵¹), tout en se rendant célèbre dans les années 1725-1728 par la défense passionnée des droits de juridiction quasi-épiscopale des abbayes vosgiennes ⁵²). C'est à l'issue de la querelle avec l'évêque de Toul, née de ces prétentions, que le Père Hugo fut nommé évêque de Ptolémaïde *in partibus infidelium* ⁵³), dans le consistoire du 15 décembre 1728. Cette récompense suprême accordée par le Souverain Pontife constituait certainement dans l'esprit de Benoît XIII une riposte à l'opposition de Mgr. Bégon, évêque de Toul, contre la juridiction quasi-épiscopale d'Etival et l'érection de l'évêché de St Dié soutenues par le Père Hugo, mais nous pouvons penser qu'elle avait aussi pour but de reconnaître les mérites réels de l'abbé d'Etival, ecclésiastique et régulier.

Ses querelles : un rude joueur.

La ferveur religieuse, cependant, dans la personnalité si diverse de Charles-Louis Hugo, n'a jamais nui à la fougue du caractère, et c'est avec passion, nous venons de le dire, qu'il mit sa plume féconde au service de quelques causes qui lui furent chères. A leur service, il se révéla rude joueur. L'évocation des débats, dont il fut l'animateur, est pleine d'enseignement pour l'historien à la recherche d'une meilleure connaissance du personnage. La principale de ces affaires fut celle

⁵⁰) Cf. M. A. GEORGEL, *L'abbaye d'Etival, ordre de Prémontré du XII^e au XVIII^e siècle*, Averbode, 1962, pp. 172-176.

⁵¹) Cf. Liste chronologique des ouvrages du P. Hugo, pp. 267-269.

⁵²) Cf. infra pp. 249-260. Ces abbayes prétendaient être exemptes de la juridiction des évêques de Toul et pouvoir exercer les fonctions quasi-épiscopales sur leurs territoires.

⁵³) HUGO, *Annales*, tome II, Nancy, 1736, col. 920. Evêque « *in partibus infidelium* », évêque promu à un évêché non résidentiel situé dans les pays infidèles.

évoquée plus haut ⁵⁴). Depuis longtemps déjà ⁵⁵), les abbés des grands monastères des Vosges ⁵⁶) prétendaient être exempts de la juridiction des évêques de Toul, et pouvoir exercer dans leurs territoires respectifs ⁵⁷) les fonctions épiscopales sous le seul contrôle du Siège Apostolique ⁵⁸). Ces prétentions à l'indépendance avaient lentement progressé au cours du XVI^e siècle, et le XVII^e siècle avait déjà vu naître à ce propos une vive querelle ⁵⁹) entre l'évêque de Toul, Jacques de Fieux ⁶⁰), et les abbés des grandes abbayes vosgiennes revendicatrices : Senones, Moyenmoutier, Etival et Domèvre. S'était joint à eux, François Riguet ⁶¹), grand prévôt de St Dié, qui demandait la même jouissance pour son chapitre sur les paroisses du Val de Galilée ⁶²). Ce dernier, en érudit qu'il était, rédigea deux ouvrages tendant à prouver l'entière exemption de son chapitre à l'égard du siège de Toul ⁶³), et avant de mourir il confia le manuscrit du second de ses ouvrages au Père Hugo, alors prieur des Prémontrés de Nancy. C'est à ce moment que celui-ci s'engagea à son tour dans le conflit en publiant le manuscrit de Riguet : *Système chronologique et historique des évêques de Toul* en 1701, après l'avoir complété par une préface dont il était l'auteur. Mais il nous faut ici, afin de mieux juger de l'importance des

⁵⁴) Cf. supra p. 248, note 52.

⁵⁵) L'origine de ces prétentions se perdait « dans la nuit des temps du Moyen-Age lorrain », cf. E. MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et St. Dié*, Nancy, 1901.

⁵⁶) Senones, ch. l.c., arr. St Dié, Vosges. Autrefois au diocèse de Toul, abbaye de Bénédictins. Moyenmoutier, cⁿ Senones, arr. St Dié, Vosges. Abbaye de Bénédictins, autrefois au diocèse de Toul. Étival, cf. supra, p. 245, note 29. Domèvre-sur-Vezouze, cⁿ Blâmont, M.M. Abbaye de chanoines réguliers, autrefois au diocèse de Toul.

⁵⁷) Le ban de Senones comprenait : Senones, St Jean d'Ormont, La Petite-Raon, La Broque, Plaine — leurs écarts et annexes. Le ban de Moyenmoutier comprenait : Moyenmoutier, Hurbache, le Ban de Sapt, et Raon — leurs écarts et annexes. Le Ban d'Étival comprenait : Étival, St Remy, La Neuveville-les-Raon, Montreux, St Michel, La Bourgonce, écarts et annexes. Le ban de Domèvre comprenait : Domèvre, le val de Bon-Moutier et Petitmont, Barbas, Cirey et Harbouey.

⁵⁸) Pour l'étude des arguments des deux partis, voir : E. MARTIN, *Histoire des diocèses de Toul, Nancy et St Dié*, 1901, tome II, pp. 281, 282 et note 3 p. 281.

⁵⁹) Pour les détails de cette querelle, voir : MARTIN, op. cit., tome II, pp. 282-292.

⁶⁰) Jacques de FIEUX, évêque de Toul de 1676 à 1687.

⁶¹) Sur ce personnage cf. A. DIGOT, *Eloge historique de Riguet*, Mém. de la Soc. Royale de Nancy, 1846.

⁶²) Val de Galilée comprenait les actuels cantons de St Dié et de Fraize, Vosges. Cf. BENOIT-PICART, *Pouillé du diocèse de Toul*, Toul, 1711, tome I, p. 246.

⁶³) F. RIGUET, *Observations sur les titres de l'insigne église de St Dié en Vosges*, 2 vol. in fol^o, ms n^o 10, Biblioth. de St Dié.

prises de position de notre auteur dans cette affaire et de ses inclinations ainsi révélées, souligner l'aspect politique sous-jacent de la question. Jamais les duchés de Lorraine et de Bar n'avaient possédé de siège épiscopal ⁶⁴), mais dans le passé, les ducs avaient été généralement assez influents pour obtenir des chapitres l'élection des cadets de la maison ducale. Par contre depuis l'installation en 1552 des Français dans les Trois-Evêchés, l'emprise française n'avait cessé de croître, jusqu'à ce que, en 1664, la Cour de France reçoive officiellement le droit de nomination aux sièges épiscopaux de Metz, Toul et Verdun, en vertu du Concordat de 1516 étendu aux Trois-Evêchés ⁶⁵). De plus, toutes les officialités siégeaient hors des possessions ducales. Il ne restait dès lors, aux princes lorrains que l'ultime espoir de la création d'un siège épiscopal lorrain, et d'une officialité lorraine. Charles III, Henri II, Charles IV avaient successivement poursuivi sans succès ces réalisations. Léopold de même essaya, particulièrement en 1717 et en 1725, d'obtenir du St Siège la création d'un diocèse lorrain à St Dié, avec le même insuccès ⁶⁶). Très vite, ce projet d'érection d'un siège épiscopal à St Dié finit par devenir un épisode de la querelle entre Français et Lorrains, plus même entre Français et Impériaux. Dans ce contexte politico-religieux, les prétentions à l'indépendance des abbayes vosgiennes rejoignaient les espérances du duc, qui suivait avec intérêt une affaire dont la réussite aurait préparé la réalisation de son propre projet. En toute connaissance de la cause, nous pouvons donc donner à l'intervention du Père Hugo sa pleine signification. En 1701 en effet, dans la préface ajoutée par lui à l'ouvrage de Riguet, il transforme les hypothèses de ce dernier, défavorables à l'évêché de Toul, en véritables certitudes. Immédiatement le Père Benoît-Picart, père capucin à Toul, que nous verrons par la suite proche de l'évêque et des milieux français de l'évêché, réfuta ces thèses dans son ouvrage : *Défense de l'Antiquité de la ville et du siège épiscopal de Toul ...* ⁶⁷). Mais le Père Hugo, absorbé à cette époque par ses travaux historiques et autres, ne releva pas le gant.

⁶⁴) Cf. R. TAVENEUX, *op. cit.*, carte p. 57

⁶⁵) Cf. R. TAVENEUX, *op. cit.*, p. 58, note 15.

⁶⁶) Cf. E. MARTIN, *op. cit.*, tome II, pp. 443-461, p. 443 note 2. exposé des sources relatives à ce projet. Y ajouter, Arch. M.M., 3F 488 bis et 489, et B.N., Fonds Lorrain, n° 590 (en particulier folio 178) et Biblioth. Munic. Nancy ms. n° 1644.

⁶⁷) A. DIGOT, *Eloge historique de Benoît-Picart*, Mém. Soc. Roy. de Nancy, 1845; BENOÎT-PICART (Le P.), *Défense de l'Antiquité de la ville et du siège épiscopal de Toul*

Sa querelle avec le capucin pour en changer d'objet, n'en continua pas moins. Il préparait alors un de ses principaux ouvrages : *La Vie de Saint-Norbert*, qui parut en 1704 ⁶⁸). Benoît-Picart, qui s'occupait à la même époque de la composition d'un traité sur l'origine de la maison ducale de Lorraine, eut connaissance de la généalogie de cette famille qui se trouve dans la *Vie de Saint Norbert*, alors sous presse. Il estima cette généalogie quelque peu contraire à la dignité de la dynastie du roi de France, et critiqua le système de Hugo dans son ouvrage paru en 1704 ⁶⁹). Le livre de Benoît-Picart contraria fortement le duc Léopold qui encouragea Hugo à présenter un autre aspect du même travail ; c'est ainsi que fut édité en 1711 le *Traité historique et critique sur la généalogie de la maison de Lorraine ...* ⁷⁰) dont la préface était signée du pseudonyme Baleicourt ⁷¹). Toutes les précautions avaient été prises pour garder l'anonymat de l'auteur, mais quelques maladresses, le style, et le peu de ménagement pour les susceptibilités françaises, eurent tôt fait de désigner le véritable auteur au Père Benoît-Picart. Aussi la joute littéraire, et érudite, reprit-elle plus serrée, plus argumentée. Ce fut d'abord en 1712, du Père Benoît-Picart un supplément à son histoire de la maison de Lorraine, aggravé de *Remarques* sur les erreurs de Baleicourt ⁷²). Riposte immédiate du Père Hugo, toujours sous l'anonymat, avec deux opuscules intitulés : *Réflexions sur deux ouvrages nouvellement imprimés, concernant l'histoire contre la préface d'un livre qui a pour titre : Système chronologique et historique des évêques de Toul*, Paris, 1702.

⁶⁸) C.L. HUGO, *La vie de Saint-Norbert, archevêque de Magdebourg, et fondateur de l'Ordre des Chanoines Prémontrés — Avec des notes pour l'éclaircissement de son histoire et de celle du douzième siècle*; Luxembourg, 1704, in-4°.

⁶⁹) BENOÎT-PICART, *L'origine de la très illustre maison de Lorraine, avec un abrégé de l'histoire de ses princes*, Toul, chez Alexis Laurent, imprimeur du Roy, MDCCIV, in-8°.

⁷⁰) C.L. HUGO, *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine, avec les chartes servant de preuves aux faits avancés dans le corps de l'ouvrage, et l'explication des Sceaux, des Monnoies, et des Médailles des ducs de Lorraine*, Berlin, Ulrich Liepbert, in-8°

⁷¹) Ce pseudonyme, d'après l'abbé P.A. GRANDIDIER, *Histoire de l'Église et des évêques de Strasbourg*, Strasbourg, 1776-1778, aurait été le nom du jardinier de l'abbaye d'Étival. Le P. Thierry, dominicain de Nancy, pensait qu'il s'agissait du nom d'un dominicain qui aurait opté pour le protestantisme.

⁷²) BENOÎT-PICART, *Supplément à l'histoire de Lorraine imprimée à Toul en 1604, Avec des Remarques sur le Traité historique et critique de l'Origine, et de la Généalogie de cette illustre maison*, imprimée à Berlin en 1711, 2 vol., in-8°, à Toul chez Rolin imprimeurs et libraires, 1712.

toire de la maison de Lorraine ⁷³) fort peu modérés. Aussi le Père Benoît leur fit-il une réponse assez mortifiante ⁷⁴). Deux autres lettres du Père Hugo étaient sous presse, lorsque le duc Léopold arrêta la polémique. Le *Traité historique et critique* avait irrité la Cour de France : il fut déféré au Parlement de Paris, comme « injurieux à la Majesté des Rois, rabaissant l'éclat et la dignité de la maison de France, combattant ou affaiblissant les droits inviolables de la monarchie », et fut condamné en 1712 à être supprimé, ainsi que la réponse de Baleicourt au Père Benoît-Picart ⁷⁵). C'est alors que le duc Léopold inquiet de cette intervention de Paris qu'il devait à ce moment ménager, et peu soucieux d'attirer de pareille façon l'attention sur la Maison de Lorraine, intervint. En 1713 donc, le Père Benoît-Picart publia la suite des *Remarques critiques* ⁷⁶), mais le Père Hugo, à qui cette affaire avait coûté, nous le verrons, sa place d'historiographe officiel, sinon l'estime du duc, et qui s'appêtait à se fixer à Etival, ne répondit pas.

Pendant de longues années, dans le calme de son abbaye, la compilation nécessaire à la rédaction de ses grands ouvrages l'occupa entièrement. Cependant, en 1725, l'occasion lui fut donnée, en tant qu'abbé d'Etival, de se faire à nouveau le champion des droits de son abbaye, en même temps que de ceux des territoires vosgiens lorrains, face à l'évêché français de Toul. L'ancienne discorde rebondit lorsque Hugo demanda à Jean-Claude Sommier ⁷⁷), depuis 1725 archevêque de Césarée in partibus infidelium et grand prévôt de l'église collégiale de St Dié ⁷⁸), de venir administrer le sacrement de confirmation dans

⁷³) C. L. HUGO, *Réflexions sur deux ouvrages nouvellement imprimés, concernant l'histoire de la maison de Lorraine*. Il y a quatre lettres : les deux premières ont été imprimées séparément à Nancy, le 23 août et le 24 octobre 1712, format petit in-8°, les deux autres demeurèrent manuscrites.

⁷⁴) BENOÎT-PICART, *Réplique aux deux lettres qui servent d'apologie du Traité historique sur l'origine de la maison de Lorraine — Avec la suite des Remarques critiques sur le même Traité — Tome II — A Toul*, chez Louis et Etienne Rolin, Imprimeurs et Libraires, MDCC.XIII, in-8°.

⁷⁵) Arrêt du Parlement du 17 décembre 1712, imprimé chez Muguet, rue de la Harpe, aux Trois-Rois, 1712, in-4°.

⁷⁶) Cf. note 74.

⁷⁷) Sur ce personnage, cf. dom CALMET, *Biblioth. lorr.*, col. 903-906 et TAVENEUX, *op. cit.*, p. 461 note 4 (bibliographie).

⁷⁸) L'abbé Sommier fut nommé par Benoît XIII archevêque de Tyr in partibus le 2 janvier 1725, titre changé quelques jours après pour celui d'archevêque de Césarée en Cappadoce, et par le duc Léopold dans une lettre du 14 mars, grand prévôt de St Dié.

le district d'Etival. A cette occasion, alors que Dom Petitdidier ⁷⁹⁾ à Senones et Dom Belhomme à Moyenmoutier ⁸⁰⁾ se bornèrent à faire exhorter verbalement leurs peuples par les curés, l'abbé d'Etival publia un mandement dont le titre et les termes ne pouvaient qu'irriter l'évêque de Toul ⁸¹⁾. Celui-ci, Monseigneur Bégon ⁸²⁾ depuis 1723, lança une ordonnance lue et enregistrée par l'officialité de Toul, contre le téméraire abbé ⁸³⁾. Le Père Hugo ripostant derechef ⁸⁴⁾, il s'en suivit une nouvelle et longue querelle (1725-1728) entre notre auteur et l'évêque de Toul, querelle dans les détails de laquelle nous n'entrerons pas ⁸⁵⁾, mais qui passionna les milieux ecclésiastiques de l'époque, et plus encore l'opinion lorraine. Bégon demanda au duc

La multiplication des évêques « in partibus » par le St Siège (Sommier, archevêque de Césarée, Petitdidier évêque de Macra, Hugo évêque de Ptolémaïde) relevait d'une vraie politique : il s'agissait, à défaut de siège épiscopal, de doter ces territoires déshérités des Vosges de vicaires apostoliques, façon détournée d'honorer et de contenter le duc Léopold.

⁷⁹⁾ Sur dom Mathieu PETITDIDIER, cf. dom CALMET, *Biblioth. lorr.*, col. 723-724 et R. TAVENEAUX, op. cit., p. 148 note 24 (bibliographie).

⁸⁰⁾ Sur dom Humbert BELHOMME, cf. dom CALMET, *Biblioth. lorr.*, col. 99-102.

⁸¹⁾ *Mandement de Monseigneur le Reverendissime Abbé d'Etival, pour disposer les peuples de sa juridiction à bien recevoir le sacrement de confirmation.* Les premières lignes se présentaient ainsi ; « Charles Louis Hugo par la permission divine, Abbé d'Estival, seigneur spirituel et temporel de l'un et l'autre bans, docteur en théologie, prothonotaire du St Siège apostolique, conseiller et historiographe de Son Altesse Royale ... », et le mandement se terminait : « Donné en nôtre Hotel Abbatial, le troisième septembre 1725 ».

⁸²⁾ Sc.-J. BEGON, évêque de Toul de 1723 à 1753. Sur ce personnage, cf. dom CALMET, *Biblioth. lorr.*, col. 91-99, et E. MARTIN, op. cit., t. II, pp. 452 sq.

⁸³⁾ *Ordonnance de Monseigneur l'Evêque, comte de Toul, prince du St Empire etc... portant condamnation de l'écrit intitulé : Mandement de Monseigneur le Reverendissime Abbé d'Estival, en date du 3 nov. 1725.* Toul, L. et E. Rolin, 1725.

⁸⁴⁾ *Ordonnance de Monseigneur le Révérendissime Abbé d'Estival portant condamnation des réquisitions du Promoteur de l'évêché de Toul et du jugement rendu en conséquence contre le mandement de mondit Seigneur Abbé d'Estival au sujet de l'administration du sacrement de confirmation par Monseigneur l'Archevêque de Césarée dans le territoire d'Estival.* A Estival, chez Dominique et Joseph Bouchard, Imprimeur et Marchand Libraire, 1725.

⁸⁵⁾ Cf. les détails de cette affaire dans : A. DIGOT, op. cit., pp. 25-32, E. MARTIN, op. cit., t. II, pp. 457 sq., et dans FOURIER-BONNARD, *Les Relations de la famille ducale de Lorraine et du St Siège pendant les trois derniers siècles de l'Indépendance*, Nancy-Paris, 1934, in-8°, pp. 329-345. Dans le domaine des sources, un recueil in-4° composé sur les ordres mêmes du P. Hugo et renfermant toutes les pièces relatives à ces discussions, ou leurs copies, existe encore actuellement à la Bibliothèque du Séminaire de Nancy, Ms. MB 35 (Catal. Vacant n° 130). La Biblioth. Municip. de Nancy en possède une copie, n° 539-540 du catalogue des manuscrits.

de Lorraine de faire taire Hugo. Léopold, sympathisant en secret du fougueux abbé et des droits dont il se faisait le champion, ne pouvait ignorer que la Cour de France soutenait l'évêque, et dans cette conjoncture sa situation était fort délicate. Hésitant à mécontenter ouvertement son puissant voisin ⁸⁶⁾, le duc essaya d'abord d'arrêter l'affaire. Il supprima la deuxième ordonnance de l'abbé d'Etival « où le zèle de cet abbé pour les droits de son église l'avait emporté trop loin », et lui fit demander par le secrétaire d'état Bourcier de Villers de ne pas rendre son mandement public ⁸⁷⁾. Mais l'imprimé se répandit néanmoins, déchaînant une véritable campagne d'écrits anonymes et de libelles contre ou pour Hugo ⁸⁸⁾. Tout en continuant à soutenir dans la mesure du possible la réputation de son historiographe (la Cour Souveraine rendit le 31 décembre 1725 un arrêt ordonnant la destruction des libelles diffamatoires), Léopold se décida à sévir. C'est pourquoi, le Père Hugo qui entre temps en avait appelé au Souverain Pontife ⁸⁹⁾, vit s'abattre sur lui au début de 1726, à la fois une lettre de cachet émanant du duc l'exilant à l'abbaye de Rangéval ⁹⁰⁾, et une condamnation foudroyante de la part du R.P. Lucas de Muin, général des Prémontrés ⁹¹⁾. Mais la correspondance qu'il tint alors avec le R.P. Saulnier, son prieur ⁹²⁾, nous le montre inébranlable dans ses positions. Aussi, malgré les négociations menées en sa faveur par son frère ⁹³⁾, conseiller à la Chambre des Comptes, et ses amis une deuxième lettre de cachet l'exila à nouveau hors de Lorraine

⁸⁶⁾ Lettre de Stainville au duc Léopold, du 21 mai 1727, citée par H. BAUMONT, *Etudes sur le règne de Léopold, duc de Lorraine et de Bar (1697-1729)*, Paris-Nancy, 1894, p. 372.

⁸⁷⁾ Lettre de Léopold à Ch. L. Hugo, datée de Lunéville le 8 décembre 1725, en copie dans le recueil du Séminaire de Nancy, ms MB35.

⁸⁸⁾ Les copies d'un grand nombre de ces libelles, qui ne furent jamais imprimés, se trouvent dans le recueil du Séminaire Ms. MB 35. Voir aussi E. MARTIN, *op. cit.*, t. II, pp. 466-467 et Digot, *op. cit.*, note 53.

⁸⁹⁾ *Acte d'appel intégré à N.T.S.P. le pape Benoît XIII par M. et Révérendissime Père en Dieu, F. Charles-Louis Hugo, abbé régulier et seigneur spirituel et temporel d'Etival, de l'Ordre de Prémontré, d'une ordonnance de M. l'Evêque de Toul, en date du 3 novembre 1725*, Séminaire de Nancy, Ms MB35.

⁹⁰⁾ Cf. cette lettre, au Séminaire de Nancy, ms MB35 et copie in E. MARTIN, *op. cit.*, p. 465. Rangéval, abbaye de Prémontré, voisine de Commercy, autrefois au diocèse de Toul.

⁹¹⁾ Bibl. du Séminaire de Nancy, ms MB35 (130 du cat. VACANT).

⁹²⁾ Bibl. du Séminaire de Nancy, ms MB35 (130 du cat. VACANT).

⁹³⁾ Sur Nicolas-Ignace HUGO, voir tableau généalogique, annexe hors-texte, pp. 241.

le 27 août 1727 ⁹⁴), avec interdiction d'y rentrer sans ordre ducal. Hugo se retira alors dans une ferme nommée Winbach, qui appartenait à l'abbaye d'Etival, située près de Colmar ; il y passera quelques mois. Toujours confiant en sa cause ⁹⁵), il s'en remit à la protection du St Siège ⁹⁶). Ce n'est qu'en mars 1728, qu'un ordre de Léopold ⁹⁷) lui permit de rentrer dans son abbaye, dont il ne devra plus sortir sans permission. Mais Hugo, obstiné, refusa ces conditions ⁹⁸). Fort heureusement pour lui, il avait bénéficié dès le début de la querelle, d'importants appuis dans les milieux pontificaux : Passionei, nonce de Lucerne, le cardinal Lercari, et Benoît XIII lui-même ⁹⁹) considéraient avec intérêt et bienveillance les prétentions de l'abbé d'Etival. Aussi en janvier 1729, le pape se flattant de trouver ainsi une solution pacifique, mais en fait consacrant solennellement le bien-fondé des longues revendications de l'irréductible abbé vosgien, le nomma évêque de Ptolémaïde in partibus infidelium ¹⁰⁰). Après avoir hésité ¹⁰¹), le Père Hugo accepta ce titre. Il fut probablement sacré par Sommier, en septembre ou octobre 1729, et jusqu'à sa mort, dix ans plus tard, il ne quitta plus Etival. C'est de là que, à l'avènement de Stanislas, en 1737, il confie ses craintes au nonce en Suisse ¹⁰²), au sujet de sa chère abbaye ; craintes extrêmement justifiées puisqu'elles se confirmèrent après la mort d'Hugo par la mise en commende le 15 janvier 1740, puis en 1747 par l'union perpétuelle de la mense abbatiale d'Etival à la mense épiscopale de Toul.

⁹⁴) Cf. E. MARTIN, *op. cit.*, p. 474 et A. DIGOT, *op. cit.*, note 65.

⁹⁵) En 1728, l'évêque de Toul mit l'orthodoxie de l'abbé Hugo en doute, celui-ci en réponse, fit souscrire le 19 avril à son chapitre une longue déclaration de fidélité au St Siège. Original avec sign. et sceaux, Arch. Vatic., Nunz. Svizz. t. 123, f° 362.

⁹⁶) Lettre du P. Hugo, du 17 mai 1728, Arch. Vatic., Nunz. Svizz. t. 123, f° 886, citée par FOURIER-BONNARD, *op. cit.*, p. 334.

⁹⁷) Cf. A. DIGOT, *op. cit.*, note 66.

⁹⁸) Bibl. du Séminaire de Nancy, ms MB35.

⁹⁹) D. Passionei, nonce en Suisse puis cardinal. Sur ce personnage cf. L. G. MICHAUD, *Biographie universelle*, Paris, 1854, t. XXXII, pp. 230-231 et C. GOUJET, *Eloge historique de M. le Cardinal Passionei*, La Haye, 1763. BENOÎT XIII, pape de 1724 à 1730. MARTIN, *op. cit.*, prétend que ce pape était d'autant plus attentif aux projets du P. Hugo, qu'il s'imaginait volontiers les Vosges d'alors comme un désert spirituel.

¹⁰⁰) Dans le consistoire du 15 déc. 1728. *Ann. Ord. Praem.*, t. II, col. 920. Sur la politique pontificale à ce sujet, cf. *supra* p. 258, note 78.

¹⁰¹) Lettres du P. Hugo à Dom Calmet (28 oct. 1728-9 janv. 1729).

¹⁰²) Il s'agit de la nonciature de Lucerne, le nonce était alors Passionei, protecteur des

Le récit de ces polémiques, qui peut paraître un peu fastidieux dans ses détails au lecteur du XX^e siècle, nous semble très révélateur, cependant, à la fois de la psychologie et des options du Père Hugo qui en fut l'âme, et de la souplesse de la politique ducale de Léopold qui en fut l'arbitre. Si l'historien ne veut en retenir que les chicanes, les controverses âpres et obstinées, la personnalité du Père Hugo se montre alors sous son éclairage le moins sympathique. C'est ainsi que s'est forgée l'image traditionnelle du dernier abbé d'Etival : personnage fort intelligent certes, mais d'une imprudence téméraire, aggravée par un entêtement orgueilleux ... Mais ne peut-on, sans cependant trahir la vérité des faits, en avoir une autre vision, et suivre la modération des derniers biographes du Père ? ¹⁰³⁾ Pourquoi ne pas considérer en effet le Père Hugo comme un homme de combat, « engagé » à défendre des causes qu'il a faites passionnément siennes, et dont il se considère, dès lors, comme le champion ? Sa conviction, jointe à la vivacité et à la fougue indéniables de son tempérament, rendraient alors compte et de sa ténacité et de l'imprudence certaines qui lui furent si souvent reprochées. Cette imprudence, qui n'apparaît d'ailleurs jamais dans ses actes mais dans sa seule « intempérance de plume » ¹⁰⁴⁾ amplifiée par les qualités du style, ne serait alors que la conséquence de l'excessive fermeté de ses prises de position. Encore faudrait-il tenir compte aussi de l'atmosphère passionnée de ces tournois littéraires du XVIII^e siècle, dont certains passages agressifs du Père Benoît-Picart ¹⁰⁵⁾, ou mieux encore les écrits anonymes de 1726 ¹⁰⁶⁾, nous donnent le ton. D'ailleurs, en opposition avec cette attitude parfois outrée, le Père Hugo peut se révéler, en certaines occasions d'une étonnante souplesse, ainsi dans ses rapports au début de sa carrière avec Monseigneur Thiard de Bissy, plus tard avec le duc Léopold. Qu'il se soit complu à ces vigoureuses campagnes, l'impé-

Jansénistes, Cf. texte de la lettre dans FOURIER-BONNARD, *op. cit.*, p. 336. Arch. Vatic, Nunz. Svizz., t. 132, f^o 61.

¹⁰³⁾ Cf. A. DIGOT, *op. cit.*, et M. A. GEORGEL, *L'abbaye d'Etival Ordre de Prémontré du XII^e au XVIII^e siècle*, Averbode, 1962.

¹⁰⁴⁾ cf. M. A. GEORGEL, *op. cit.*

¹⁰⁵⁾ Cf. BENOÎT-PICART, *Défense de l'Antiquité de la ville et du siège épiscopal de Toul...*, *op. cit.*

¹⁰⁶⁾ Cf. par ex., *Réflexions sur un écrit intitulé : Ordonnance de Monseigneur Le Reverendissime Abbé d'Etival etc...*, s.d., n. 1 in-4^o, Bibl. du Séminaire de Nancy, ms MB35 — cité dans E. MARTIN, *op. cit.*, pp. 467-468.

tuosité que nous connaissons à notre auteur, nous incline à le croire. Son orgueil est tout aussi évident.

Mais il est toujours le fait du personnage officiel, soit de l'historiographe de la maison de Lorraine, soit du supérieur de l'abbaye d'Etival, comme si ces deux personnes morales, dont le Père a eu à défendre les droits, l'eussent investi en même temps que de cette charge, de leur propre majesté. Charles-Louis Hugo, simple chanoine prémontré, a par contre souvent fait preuve de modération, voire de modestie ¹⁰⁷). De nombreux amis, dont la famille Bourcier ¹⁰⁸), se sont plus à reconnaître ses qualités, et lui ont accordé leur estime. L'étude de ses combats permet encore de mettre en valeur les positions de l'abbé d'Etival en tant qu'ecclésiastique d'une part et que Lorrain d'autre part. Nous retrouvons toujours ce redoutable polémiste engageant son énergie et son érudition au service des intérêts de son Ordre ou de sa communauté ¹⁰⁹), et aussi des intérêts ducaux face à la France. Ce fut tout d'abord la défense de la réputation de la maison ducale de Lorraine, qui l'opposa en 1711-1712 au Père Benoît-Picart, à tel point que la Cour de France s'en émut ¹¹⁰). Plus tard en soutenant la thèse de la juridiction quasi-épiscopale des abbayes vosgiennes, dont la sienne, c'était aussi, nous l'avons souligné ¹¹¹), la politique religieuse traditionnelle des ducs de Lorraine visant à se libérer dans ce domaine de la sujétion vis-à-vis des Trois Evêchés français, que le Père Hugo favorisait. Seule la raideur peu diplomatique ¹¹²) de ses engagements, et la pression exercée par son puissant voisin, obligèrent le duc Léopold, nonobstant la sympathie qu'il devait éprouver pour de semblables prises de position, à sanctionner trois fois le zèle passionné du Père : en 1712 en lui retirant les travaux historiques dont il l'avait chargé,

¹⁰⁷) En 1722, le Père Hugo lui-même demanda une élection lorsque le P. Godin manifesta la résolution de lui assigner l'abbaye d'Etival. En 1728, il hésita longtemps avant d'accepter le titre d'évêque de Ptolémaïde. Voir aussi le ton de la supplique qu'il adressa au St Siège en 1728, retranscrite dans FOURIER-BONNARD, *op. cit.*, 1934, p. 334.

¹⁰⁸ Jean-Léonard BOURCIER et BOURCIER de MONTUREUX, son fils. Jean-Léonard, procureur général de Lorraine et Barrois, mort en 1726, son fils, Jean-Louis, de même procureur général (1687-1724).

¹⁰⁹) Cf. *supra* pp. 252-253.

¹¹⁰) Cf. *supra* pp. 251-252.

¹¹¹) Cf. *supra* pp. 248-249 et note 52.

¹¹²) « Le zèle de cet abbé pour les droits de son église l'avait emporté trop loin ». FOURIER-BONNARD, *op. cit.*

et en 1726 et 1727 par deux lettres d'exil. Mais il lui conserva toujours son estime et le Père Hugo se montra jusqu'à sa mort sujet obéissant et respectueux de l'autorité ducale ¹¹³). Enfin, il est à remarquer que, dans ces débats, le Père bénéficia d'une façon constante de l'appui du St Siège et des milieux pontificaux ¹¹⁴). Nous ne suivrons cependant pas à ce propos Auguste Digot ¹¹⁵), qui donne cette faveur pontificale comme preuve de l'inanité des accusations de jansénisme portées à l'encontre du Père Hugo. L'argument est insuffisant, l'activité janséniste de Dom Mathieu Petitdidier, abbé de Senones, dans sa jeunesse est prouvée et il fut, avant l'abbé d'Etival, élevé par le St Siège au rang d'évêque de Macra in partibus infidelium (1726). Les faveurs du St Siège vis-à-vis du Père Hugo allaient vraisemblablement à la brillante renommée de l'érudit, connu particulièrement pour ses travaux religieux, et à la fermeté de direction du Père prémontré dans les différents monastères où il séjourna.

C'est sous ce double aspect d'érudit, mais aussi d'homme d'action, qu'il nous reste à présenter notre auteur.

Son œuvre : un érudit doublé d'un efficace administrateur.

Si la personnalité de Charles Louis Hugo peut prêter à jugements divers chez ses biographes, son érudition est sans conteste également reconnue par tous. De son vivant même, l'étendue de sa culture, et le succès de ses nombreux ouvrages l'avaient fait connaître au loin. De 1699, date de parution de sa première œuvre, *La vie de Moïse* ¹¹⁶), jusqu'à sa mort en 1739, il ne se passa en effet guère d'années, que la plume féconde du Père Hugo, ne marquât d'une publication ¹¹⁷). Il représenta ainsi, avec brio, l'ordre de Prémontré, dans la floraison

¹¹³) Cf. les mandements publiés par le Père Hugo, à l'occasion de la mort de Léopold, et de « l'heureux retour de son Altesse, le duc François » (1729), et à l'occasion de la prise de possession de la Lorraine au nom de Stanislas (1737). On peut aussi relever l'humilité de sa lettre de réponse à l'ordre d'exil. Biblioth. du Séminaire ms MB35 (130 du catal. Vacant).

¹¹⁴) Cf. correspondance du nonce Passionei avec le Secrétaire d'Etat, Arch. Vatic., Nunz. Svizzera. Et la correspondance de l'abbé Hugo d'Etival avec le nonce.

¹¹⁵) A. DIGOT, *op. cit.*, p. 65, note 83.

¹¹⁶) C. L. HUGO, *Vie de Moïse*, Luxembourg, in-8°. A propos de la date de la publication, cf. discussion dans L. GOOVAERTS, *Ecrivains, Artistes, Savants de l'ordre de Prémontré*, tome III, Bruxelles, 1902, p. 114.

¹¹⁷) Cf. Liste chronologique des ouvrages du P. Ch. L. Hugo. 266-269.

de travaux intellectuels, qui illustra le XVIII^e siècle dans les monastères vosgiens ¹¹⁸). Nous pouvons même penser, qu'il promut l'ordre qui était le sien au rang des ordres érudits de l'époque, car avant lui l'esprit littéraire existait peu chez les Prémontrés, alors qu'il était déjà le titre de noblesse des Bénédictins. Aussi est-ce sans doute pour reconnaître officiellement en lui, et encourager le plus célèbre érudit des leurs, que ses supérieurs lui ont octroyé en 1717 le titre d'historiographe de l'ordre de Prémontré ¹¹⁹).

Ses nombreux écrits peuvent se diviser en plusieurs catégories : écrits théologiques, polémiques, archéologiques et historiques, ces derniers traitant soit de l'Histoire religieuse, soit de l'Histoire civile. Nous n'avons pas compétence pour porter un jugement sur les premiers mais les spécialistes s'accordent pour leur reconnaître une exactitude profonde et un grand intérêt qui font de notre auteur un théologien de valeur. C'est ainsi qu'en 1699 puis en 1702, il réfuta ¹²⁰) un « système » dangereux sur la Trinité, soutenu par l'abbé Faydit ¹²¹), qui instituait une sorte de trithéisme. En 1725, sortit des presses même de l'abbaye d'Etival le *Rituale territorii quasi-episcopalis Stivagiensis*, où le Père déclare que, voulant préserver les paroisses de sa juridiction des infiltrations liturgiques plus ou moins éloignées de l'esprit du Concile de Trente, il a pris le parti de publier un livre liturgique conforme à l'authentique Rituel de Rome. La pensée théologique du Père Hugo serait aussi à rechercher dans les différents *Mandements*, qu'en qualité d'Ordinaire il adressa aux curés et aux vicaires de sa juridiction, et dans tous les ouvrages relatifs à son ordre. L'Archéologie, et l'Histoire aussi d'ailleurs, gagnèrent en 1725 et 1731 avec la parution des *Sacrae Antiquitatis Monumenta* ¹²²) une collection précieuse en deux volumes.

¹¹⁸) Rappelons, entre autres, les ouvrages contemporains de Dom Humbert Belhomme à Moyen-Moutier, et surtout de Dom Calmet à Senones.

¹¹⁹) Cap. Generale 1717. Cf. L. GOOVAERTS, *op. cit.*, p. 113 et FA. CHEVRIER, *Histoire civile, militaire ... de Lorraine, de Bar*, Bruxelles, 1738 t. IX, pp. 32-33.

¹²⁰) C. L. HUGO, *Réfutation du système de M. Faydit sur la Trinité*, Luxembourg, 1699, in-8°; *Réponse à l'apologie du système de M. l'abbé Faydit sur la Trinité*, Paris, Jean Moreau, 1702.

¹²¹) FAYDIT (Abbé) *Apologie du système des Saints Pères sur la Trinité contre les tropolâtres et les sociniens*, Nancy, 1702, célèbre par ses invectives contre Fénelon et Bossuet.

¹²²) Ch. L. HUGO *Sacrae antiquitatis monumenta historica, dogmatica, diplomatica. Tomus primus*, Etival, Martin-Heller, volume in-f°. et *idem...*, *Tomus secundus*, St Dié, Joseph-Charlot, 1725-1731, volume in-f°.

Cette œuvre fut accueillie avec faveur par les érudits. Le premier tome comporte des notes relatives à l'histoire du Val de Galilée par Herculanus ¹²³) qui furent entre autres le point de départ de la querelle dont nous avons parlé plus haut ¹²⁴), au sujet de la juridiction quasi-épiscopale des abbayes vosgiennes. Ces notes attirèrent l'attention de Dom Calmet qui crut devoir y faire quelques observations, auxquelles le Père Hugo répondit dans deux lettres imprimées en 1726 ¹²⁵). De la même façon, très fréquemment, l'abbé d'Etival usa de sa plume pour soutenir, brillamment le plus souvent, le point de vue qui était le sien. Que ce soit au début de sa carrière, pour prendre le parti de son ordre dans des conflits de préséance, assez futiles à nos yeux, ou plus sérieusement, comme nous l'avons vu, pour défendre la réputation de la Maison de son prince ou les droits de son abbaye, enfin parfois pour se disculper lui-même d'accusations ¹²⁶), la plus grande partie de son œuvre révèle un vigoureux polémiste. Cependant la postérité a surtout gardé le souvenir de l'historien. Nous nous réservons de juger plus loin de son talent en tant que tel. Bornons-nous ici à rappeler l'immensité de son œuvre historique tant ecclésiastique que laïque. Les ouvrages d'Histoire, pour lesquels il semble avoir eu une inclination particulière, jalonnent sa carrière littéraire. Ce furent en 1699 la *Vie de Moïse* ¹²⁷), déjà citée, en 1704 la *Vie de St Norbert* ¹²⁷), en 1711 le *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la Maison de Lorraine* ¹²⁸), qui lui valut en même temps que la querelle avec le Père Benoît-Picart, la disgrâce de la part du duc Léopold. Mais auparavant l'historiographe du duc de Lorraine avait, sans doute en vue d'une vaste fresque d'Histoire de Lorraine, terminé la rédaction de plusieurs biographies de ducs, qui ne furent jamais imprimées, et dont fait partie le manuscrit que nous avons édité. A la même époque, Hugo semble avoir aussi achevé sur l'ordre de Léopold un *Nobiliaire*

¹²³) Val de Galilée, cf. supra, p. 249, note 62. Herculanus, historien chroniqueur, de son vrai nom Jean HERQUEL.

¹²⁴) Cf. supra pp. 248-249 et note 52.

¹²⁵) Cf. Liste complète des ouvrages du P. Ch. L. Hugo, 266-269.

¹²⁶) Cf. Ibid.

¹²⁷) Cf. Ibid.

¹²⁸) Cf. supra p. 251 et note 70. Hugo se proposait de donner une nouvelle édition de cet ouvrage, et avait écrit, dans les marges d'un exemplaire de la première édition, les additions qui devaient entièrement le rénover. Cet exemplaire annoté se trouve actuellement à la Bibl. du Séminaire de Nancy, cote : O 113 (98 cat. Vacant).

de Lorraine ¹²⁹), qu'il dut renoncer à faire publier, plusieurs personnes qui craignaient pour le bien-fondé de leurs titres, ayant fait pression sur le duc pour annuler sa parution. Puis ce fut pour lui la retraite, loin de la Cour, dans le calme d'Étival, et jusqu'en 1722, année qui le promut à la dignité d'abbé, deux nouveaux ouvrages historiques, sortirent de sa plume féconde : en 1715 la *Vie de la R. Mère Erard* ¹³⁰), supérieure du Refuge de Nancy ¹³¹), et en 1716 *l'Histoire généalogique de la maison des Salles* ¹³⁰). Son ambition d'historien était cependant plus vaste encore. Ch. Louis Hugo projetait la publication d'une histoire complète et étendue de l'ordre de Prémontré, qui serait pour ce dernier « un monument semblable à celui que Mabillon avait élevé à l'ordre de Saint-Benoît ». Il avait peu à peu rassemblé et coordonné les multiples matériaux de ce grand ouvrage ; il en avait même conçu le plan dès son arrivée à Étival. Cette histoire devait être divisée en quatre parties : la première à laquelle il voulait donner le nom de Monasteriologie aurait relaté l'historique de tous les monastères prémontrés, par ordre alphabétique ; la seconde aurait contenu l'histoire générale de Prémontré, considérée dans son ensemble ; une Bibliothèque c'est-à-dire la collection des biographies de tous les Prémontrés célèbres aurait formé matière à une troisième division, et l'ouvrage devait se terminer par un Ménologe ou recueil des vies de tous les saints de l'Ordre. Nommé historiographe de Prémontré ¹³²), encouragé par ses supérieurs, Hugo écrivit à ses confrères, les priant de lui envoyer des mémoires et des documents relatifs aux maisons qu'ils dirigeaient, aux saints et hommes illustres qui avaient vécu dans chacune d'elles. Les supérieurs, désireux de coopérer à cette œuvre de prestige pour leur ordre, répondirent avec zèle à cette invite. Une foule de mémoires et de documents afflua à Étival ¹³³), concernant toutes les abbayes

¹²⁹) Cf. Dom CALMET, *Histoire de Lorraine*, Nancy, 1745-1747, t. III, p. iij. Dom CALMET croyait que plusieurs copies en étaient restées en Lorraine, mais aucune ne fut jamais retrouvée. Le manuscrit fut déposé au greffe de la Chancellerie de Lunéville, puis après la cession de la Lorraine, envoyé à Vienne par M. de Molitoris, secrétaire des commandements du duc François II.

¹³⁰) Cf. Liste complète des ouvrages du P. Ch. L. Hugo, pp. 267-269.

¹³¹) La Maison du Refuge fut créée en 1634 par Elisabeth de Ranfaing, pour recueillir les filles repenties.

¹³²) Cf. supra p. 259, note 119.

¹³³) Cf. la liste détaillée de tous ces manuscrits dans : Digeot, op. cit., note 73, pp. 61-63. Les originaux furent conservés longtemps à la Bibl. du Séminaire de Nancy, (ms 48-49-50-51 du catalogue Vacant), et sont actuellement à la Bibl. Mun. Nancy, ms 1747, 1748 (69).

existantes et même les monastères ayant disparu à la suite des troubles et des guerres de religion. Pour recueillir, trier et faire la première synthèse de cette énorme documentation Hugo se choisit des collaborateurs : le P. Blampain ¹³⁴), dont la collaboration dégénéra en brouille, et qui se retira, avant l'édition, au prieuré de Nancy ; le P. Saulnier ¹³⁵), que Hugo en 1723 choisit comme prieur d'Etival, mais qui mourut prématurément le 4 janvier 1738 ; enfin le P. Martin ¹³⁶), prieur de Hohenbourg, devenu plus tard abbé de Cuissy-en-Champagne. En 1734, fut publié le premier tome, *Sacri et Canonici ordinis Praemonstratensis Annales, in duas partes divisi. Pars prima, monasteriologiam sive singulorum ordinis monasteriorum singularem historiam complectens*, Tomus I, - in-folio. Le deuxième volume de cet immense travail fut mis en vente deux ans plus tard ¹³⁷). Les deux ouvrages furent accueillis avec enthousiasme par le public ; tous les monastères de l'ordre eurent à cœur de les placer dans leurs bibliothèques à côté de ceux des plus doctes Bénédictins. Une seule fausse note : la critique du P. Blampain ¹³⁸), l'ancien secrétaire de l'abbé d'Etival. Celui-ci, cependant, continuait sa rédaction, et au début de 1739 il put remettre à l'abbé de Vence, censeur royal, le manuscrit complet du troisième volume, à fins d'examen ¹³⁹). D'ailleurs il en prévoyait la publication si prochaine, qu'il en avait déjà fait imprimer et distribuer le prospectus ¹⁴⁰). Mais la mort de l'auteur le 2 août 1739 mit obstacle à cette publication. Le Père Blampain reprit alors la tâche laissée inachevée

¹³⁴) Jean Blampain, né à Vignot (Meuse) le 21 octobre 1704, fit profession à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson le 6 juillet 1721. Il enseigna à Etival, prit le bonnet de docteur à Pont-à-Mousson en 1734. Il mourut à Etival en 1765.

¹³⁵) Le P. Charles Saulnier, né à Nancy en 1690, reçut l'habit des Prémontrés à Pont-à-Mousson le 6 février 1707, et fit profession le 10 mars 1709. En 1723 il devint prieur d'Etival, coadjuteur en 1736, et fut un des collaborateurs du P. Hugo. Il mourut le 4 janvier 1738.

¹³⁶) Charles Martin naquit à Tilly-sur-Meuse, diocèse de Verdun. Entré dans l'ordre de Prémontré il devint en 1718 prieur de la maison de St Odile. En 1725 il fut envoyé à Etival où il compta parmi les collaborateurs dévoués du P. Hugo. Ensuite il devint prieur d'Etival, et enfin abbé de Cuissy-en-Champagne. Cf. GEORGEL, *op. cit.*, p. 171.

¹³⁷) Cf. Liste chronologique des œuvres du P. Hugo : Annexe hors-texte, pp. 266-269.

¹³⁸) Dom BLAMPAIN, *Jugements des écrits de M. Hugo, évêque de Ptolémaïde, abbé d'Etival en Lorraine, historiographe de l'Ordre de Prémontré*, s.l., 1736, in-8°.

¹³⁹) Cf. Lettre de l'abbé de Vence à Hugo datée du 18 avril 1739. Bibl. Mun. Nancy ms n° 1770. Citée par DIGOT, *op. cit.*, p. 40 note 79. Le manuscrit écrit par Blampain prêt à imprimer se trouve à la Bibl. Nancy ms 1773.

¹⁴⁰) Bibl. Mun. de Nancy, ms n° 1771.

par l'évêque de Ptolémaïde, et après avoir modifié l'ouvrage sur plusieurs points à la demande de l'abbé de Vence ¹⁴¹), en annonça la parution en 1747. Mais pour des raisons restées inconnues, ce troisième tome ne fut finalement jamais publié. Les deux manuscrits dorment aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale de Nancy ¹⁴²), sous la forme d'un énorme in-folio de plus de 700 pages, notes et pièces justificatives non comprises (ils furent autrefois à la Bibliothèque du Grand Séminaire). Dans cette même bibliothèque, on retrouve aussi les notes prises par le Père Hugo sur les personnages célèbres de Prémontré ¹⁴³), notes qui constituaient le point de départ de la Bibliothèque et du Ménologe prévus. Le nombre et l'ampleur des œuvres confirment donc pleinement la réputation de véritable érudit, qui fut de son temps reconnue à l'abbé d'Etival ¹⁴⁴) et que l'Histoire n'a fait que confirmer.

Il semble intéressant à ce propos de souligner ici quelques aspects moins signalés de cette érudition. Tout d'abord le caractère étendu, quasi moderne (en considération de l'époque et du milieu régional) de la culture du Père Hugo est particulièrement original. Ainsi son goût pour la numismatique, en même temps que pour l'art, le mena le premier, et d'ailleurs le seul, à publier un essai de monographie des monnaies et des médailles lorraines ¹⁴⁵). Sa tentative de création d'un journal littéraire est plus significative encore de la séduction que les formes nouvelles de culture exerçaient sur cet esprit hardi. Ce fut, il est vrai, un échec ; le journal parut tous les mois de l'année 1705, imprimé à Soleure en Suisse, mais bien que très modéré, il suscita de telles réclamations qu'il ne vécut qu'une seule année. Il demeure cependant une idée originale pour le temps. D'autres détails nous confirment d'ailleurs l'intérêt que notre auteur portait à la presse en général, et à sa puissance de captation de l'opinion ; ainsi en 1726 lors de son exil à Rangéval ¹⁴⁶), alors que sa disgrâce ne peut ébranler

¹⁴¹) Lettre de l'abbé de Vence, Bibl. Mun. Nancy, ms n° 1770.

¹⁴²) Bibl. Mun. Nancy, ms n° 1772 entièrement de la main du P. Hugo. Bibl. Mun. Nancy, ms n° 1773 de la main de Blampain.

¹⁴³) Bibl. Mun. Nancy, ms n° 1785.

¹⁴⁴) F.A. CHEVRIER, *Mém. pour l'Hist. des hommes illustres de la Lorraine*, Bruxelles, 1754, t. I, pp. 313-315.

¹⁴⁵) Cf. Liste chronologique complète des œuvres du P. Hugo, pp. 266-269. Certaines pages du *Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine...*, étaient déjà consacrées à la numismatique.

¹⁴⁶) Cf. p. 254, note 90.

sa fermeté d'âme, seule l'inquiète dans sa correspondance avec le Père Saulnier, la publicité faite par les journaux à son affaire ¹⁴⁷). Très significative enfin d'un certain sens du journalisme en même temps que de l'Histoire, nous apparaît la façon dont il collectionna soigneusement, dans un dossier particulier, les copies de toutes les pièces, lettres, imprimés, pamphlets, qui relatent, pour notre vif intérêt, telle une gazette, au jour le jour, le déroulement de ses démêlés avec l'évêque de Toul ¹⁴⁸). Intellectuel tourné vers l'avenir, le Père Hugo ne pouvait, étant donnée la fougue de son caractère, se satisfaire de l'activité silencieuse de la recherche.

Dans le domaine de la culture, comme dans tous les autres, il manifeste son goût de l'action et de l'efficacité. Partout où il passa, il ralluma la passion des études et du travail intellectuel qu'il réorganisa. Ce fut d'abord au prieuré St Joseph de Nancy qu'il pourvut d'une bibliothèque remplie des meilleurs livres du temps ¹⁴⁹), mais ensuite surtout à l'abbaye d'Etival. Là aussi, il enrichit la bibliothèque et, désireux de surveiller l'impression de ses œuvres, il favorisa à côté de la papeterie installée par ses religieux la création d'une typographie. Etival devint sous son abbatiat un centre d'édition. Pour l'aider dans ses recherches, il transforma son monastère en centre scolaire où, sous sa direction, de jeunes religieux se formaient aux études savantes. Très vite le renom intellectuel de l'abbaye d'Etival rivalisa avec celui de l'abbaye de Senones, annonçant, nous l'avons vu, la promotion intellectuelle de l'ordre de Prémontré. La passion des constructions, enfin, ne pouvait guère faire défaut à cet homme d'action cultivé, quelque peu porté à l'ostentation. Au prieuré St Joseph à Nancy il fit reconstruire en partie les bâtiments et commença à faire édifier, sur un terrain appartenant au couvent, une ligne de maisons qui formaient alors la partie occidentale de la place St Jean ¹⁵⁰). Il accepta les plans et surveilla, sous l'abbatiat de son successeur, les débuts d'édification de l'église qui se voit encore aujourd'hui sur

¹⁴⁷) Le 12 avril 1726 il proteste contre un article de la *Gazette de Hollande*. Bibl. du Sémin. de Nancy, ms MB35.

¹⁴⁸) Bibl. du Sémin. de Nancy, ms MB35, Cf. supra note 52, et p. 253.

¹⁴⁹) Cf. *Ann. Ord. Praemonst.*, t. I, col. 922. A la suppression de l'Ordre de Prémontré en 1791, la bibliothèque de Nancy fut transportée dans les bâtiments de l'Université; elle comprenait 829 ouvrages avec 99 manuscrits du Père Hugo. C. PRISTER, *Histoire de Nancy*, Nancy-Paris, 1902-1908, tome II, p. 801.

¹⁵⁰) Cf. J.J. LIONNOIS, *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy*, Nancy, 1811, tome II, p. 241.

cette place ¹⁵¹). A Etival, il s'appliqua à achever le palais abbatial commencé par son prédécesseur, et la célèbre abbaye lui doit aussi le portail monumental de l'église que l'on peut voir encore aujourd'hui. Si l'on considère la grande perspective de l'abbaye d'Etival, gravée par Nicole ¹⁵²), à Nancy, ornée des armes du Père Hugo, il est visible que le projet primitif était de bâtir un portail isolé, de style classique, et de flanquer le chœur de deux tours du même style, assez semblables à celles de la cathédrale de Nancy. La réalité, suivant les plans du frère convers Nicolas Pierson ¹⁵³), fut toute autre : ce fut le portail placé en tête de l'église qui fut accosté de deux tours. La tour nord, seule, a été achevée, la mort du Père Hugo arrêta les travaux à la naissance du premier étage de la tour méridionale. C'est sous son abbatat, enfin, que fut reconstruite l'aile méridionale du monastère. L'ensemble, bien que composite ¹⁵⁴) ne devait pas manquer d'une certaine grandeur.

C'est sur ce dernier aspect de la personnalité complexe du Père Hugo que nous terminerons ce portrait. Foncièrement lorrain, profondément religieux, érudit par goût et par vocation, le Père Hugo nous apparaît aussi dans toutes les activités de sa vie comme un homme d'action, pour ne pas dire de combat. A tous ces titres, l'évêque de Ptolémaïde méritait une meilleure réputation que celle que lui fit la postérité qui retint de lui surtout ses défauts, tout aussi réels, il faut l'avouer. Il mourut à l'âge de 72 ans, le 2 août 1739, épuisé par les austérités de 54 ans de vie monastique réellement vécue, les veilles, les travaux, et laissant sa grande œuvre inachevée. Son testament ¹⁵⁵)

¹⁵¹) Il s'agit de l'actuel temple protestant, sis sur l'ancienne place St Jean, maintenant place Maginot.

¹⁵²) Cf. la reproduction de la gravure, GEORGEL, *op. cit.*, p. 97 ; N. NICOLE architecte né à Besançon en 1701, mort à Besançon en 1784. Il jouit durant sa vie d'une grande réputation et a laissé un certain nombre de plans et un traité d'architecture. L.G. MICHAUD. Cf. *Biographie Universelle*, Paris, 1854, tome 30, p. 557, col. 1.

¹⁵³ Nicolas PIERSON, né à Apremont le 28 janvier 1693 et profès prémontré à Sainte Marie de Pont-à-Mousson le 28 août 1716.

¹⁵⁴ Le portail est donc du XVIII^e siècle, le chevet à cinq pans du XVI^e siècle, et l'église est de style roman.

¹⁵⁵) L. JÉROME, *Testament de Charles-Louis Hugo, évêque de Ptolémaïde et dernier abbé d'Etival*, Nancy, Crépin-Leblond, 1896, in-8°, in *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine* et A. STUTEL, *Testament de Dom Louis Hugo, évêque de Ptolémaïde, abbé d'Etival*, 1738, in *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1880-81, p. 11.

trahit une profonde amertume : la mort prématurée du Père Saulnier détruisait toutes les espérances qu'il avait placées dans celui dont la force de l'âge aurait pu continuer son œuvre dans sa chère abbaye ; et surtout, en 1738, la France avait mis la main sur la Lorraine ; la venue de Stanislas en Lorraine lui causa, à la veille de sa mort, les pires angoisses au sujet de l'avenir de sa patrie. L'Histoire a justifié ses craintes. Après avoir lutté pendant huit ans sous l'énergique impulsion du Père Blampain, Etival échappa à la commende, mais la mense abbatiale fut confisquée pour être unie à la mense épiscopale de Toul, en attendant qu'en 1777 elle entrât dans la dotation du nouveau diocèse enfin érigé à St Dié. Quant à la Lorraine, chacun sait que la mort de Stanislas en 1766 en fit une terre française, conclusion normale, prévue depuis 1738, des arrangements pris avec l'Autriche à la fin de la guerre de succession de Pologne. Cette destinée, le jeune historien prieur de St Joseph de Prémontré à Nancy, l'avait déjà pressentie et redoutée un demi-siècle avant l'échéance.

(à suivre)

M. TAILLARD.

28, Boulevard Albert 1^{er}

F — 54000 Nancy — CEDEX

Liste complète, par ordre chronologique,
des écrits du Père Charles-Louis Hugo, Abbé d'Étival

- 1698. Vie de Moïse, Luxembourg, in-8°.
- 1699. Réfutation du système de M. Faydit sur la Trinité, Luxembourg, in-8°. Lettre sur les contestations du Parlement de Lorraine, avec Messieurs les Officiers de la Cour ecclésiastique de Toul, manuscrite. De la préséance des Chanoines Réguliers et des Prémontrés de Lorraine sur les Bénédictins de la même province, contre le R.P. Dom Matthieu Petit-Didier, in-4°.
- 1700. Nouvelles observations sur le même sujet, in-4°. Critique de l'histoire des Chanoines ou Apologie de l'état des chanoines propriétaires, depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'au XII^{ème} ; avec une dissertation sur la canonicité de l'Ordre de Prémontré contre les « Recherches historiques et critiques sur l'Ordre canonique » par le P. Chaponel, Chanoine de Sainte-Geneviève, Luxembourg.
- 1701. Préface de l'ouvrage de l'abbé de Riguet intitulé : Système chronologique des premiers évêques de Toul, Nancy, Barbier, in-8°.

1702. Réponse à l'apologie du système de M. l'abbé Faydit sur la Trinité, Paris, Jean Moreau.
1704. La vie de Saint-Norbert, archevêque de Magdebourg, et fondateur de l'Ordre des Chanoines Prémontrés. Avec des notes pour l'éclaircissement de son histoire et de celle du douzième siècle, Luxembourg, André Chevalier, in-4^o.
1705. Journal littéraire (année 1705), Soleure, Joseph Le Romain, petit in-8^o. Lettre du P. ... à M. l'Abbé de Lorkot, pour servir de réponse à un écrit injurieux, qui a paru sous le titre : « Les pieuses fables du P. Hugo dans son Histoire de Saint-Norbert, in-4^o.
Réponse au R.P. Ethéard, Abbé Régulier de Saint-Paul de Verdun, et au P. Gauthier, Prémontré, sur l'habit blanc de Saint-Norbert.
1706. Dissertation historique sur une médaille frappée en l'honneur de Son Altesse Royale, par le R. P. L. Hugo, Docteur en Théologie, Prieur de S. Joseph, Nancy, Dominique Gaydon, in-8^o, avec figures.
1711. Traité historique et critique sur l'origine et la généalogie de la Maison de Lorraine, avec les chartes servant de preuves aux faits avancés dans le corps de l'ouvrage, et l'explication des Sceaux, des Monoies, et des Médailles des Ducs de Lorraine, Berlin (Strasbourg), Ulric Liebpert, in-8^o, avec un grand nombre de figures.
1712. Réflexions sur deux ouvrages nouvellement imprimés, concernant l'histoire de la Maison de Lorraine, Il y a quatre lettres : les deux premières ont été imprimées séparément à Nancy, format petit in-8^o, les deux autres sont demeurées manuscrites. Histoire de René I, Nicolas, René II, Philippe de Gueldres, ducs de Lorraine, Bar ..., par M. Hugo, évêque de Ptolémaïde, abbé d'Etival ..., grand in-4^o. Histoire de Charles IV, Duc de Lorraine et de Bar, Roy de Jérusalem et de Sicile ..., in-folio. Histoire de Charles V, Duc de Lorraine, 1 vol. grand in-4^o. Le Nobiliaire de Lorraine.
(Ces quatre ouvrages, jamais imprimés, n'ont pas de date précise).
1715. La vie de la Rév. Mère Marie-Thérèse Erard, Supérieure du monastère de N. Dame du Refuge de Nancy, Nancy, Dominique Gaydon, in-8^o.
Explication de la Médaille frappée par ordre de l'Hôtel de ville de Nancy, en l'honneur de Mgr le Prince Royal, pour sa première entrée dans la ville de Nancy, le 25 novembre 1714, Nancy, Cusson, in-4^o.
Explication de la Médaille frappée par ordre de l'Hôtel de Ville de Nancy en l'honneur de S.A.S. Mgr François-Etienne de Lorraine pour sa première entrée dans la ville de Nancy, le 25 novembre 1714, Nancy, Cusson, in-4^o.

- Explication de la Médaille frappée en l'honneur de S.A.R.M. par ordre de l'Hôtel de Ville de Nancy, Cusson, in-4°.
1716. Explication latine de la Médaille frappée en l'honneur du Pape Clément XI en 1716, Nancy, Dominique Gaydon, in-8°.
Histoire de la Maison des Salles, originaire du Béarn, depuis son établissement en Lorraine jusqu'à présent. Avec les preuves de la généalogie de cette Maison, Nancy, Jean-Baptiste Cusson, 1 vol. in-folio, avec des figures.
1725. *Rituale territorii quasi-episcopalis Stivagiensis, cum caeremoniali, et nonnullorum sanctorum officiis, in eodem territorio celebrari consuetis*, Etival, Martin Heller, in-4°.
Sacrae antiquitatis monumenta historica, dogmatica, diplomatica. Tomus primus, Etival, Martin Heller, volume in-folio.
Mandement de Mgr le Révérendissime Abbé d'Estival, pour disposer les peuples à bien recevoir le sacrement de confirmation, Etival (?), in-4°.
Ordonnance de Mgr le Révérendissime Abbé d'Estival, portant condamnation des réquisitions du promoteur de l'évêché de Toul et du jugement rendu en conséquence contre le mandement de Mondit Seigneur Abbé d'Estival au sujet de l'administration du sacrement de confirmation par Monseigneur l'archevêque de Césarée dans le territoire d'Estival, Etival Dominique-Joseph Bouchard, in-4°.
1726. Lettre première du R.P. Hugo, Abbé d'Estival, au R.P. Dom Calmet, Prieur titulaire de Laye, pour servir de Réfutation et de Réponse à la Lettre écrite au même Dom Calmet, par un anonyme, le 15 janvier 1726, au sujet de l'Histoire et des notes sur Herculaneus, imprimées dans le premier Tome des *Sacrae antiquitatis monumenta* Nancy, François Midon, in-4°.
Lettre seconde du R.P. Hugo, Abbé d'Estival..., Nancy, François Midon, in-4°. (Le bénédictin auteur de la lettre, qui avait motivé la publication des deux opuscules du P. Hugo, lui répondit dans deux autres lettres, imprimées la même année, in-4°.)
1729. Mandement publié à l'occasion de la mort de Léopold.
1731. *Sacrae antiquitatis monumenta, historica, dogmatica, diplomatica. Tomus secundus*, Saint-Dié, Joseph Charlot, vol. in-folio.
1734. *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis Annales*, in duas partes divisi. Pars Prima, monasteriologiam, sive singulorum ordinis Monasteriorum singularem historiam complectens. Tomus primus, Nancy, chez la veuve de Jean-Baptiste Cusson et Abel-Denis Cusson, vol. in-folio, avec figures.
1736. *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis Annales, ... Tomus secundus*, Nancy, même imprimerie, vol. in-folio, avec figures.
1737. Mandement publié à l'occasion de la prise de possession de la Lorraine au nom de Stanislas.

1739. Annalium sacri et canonici ordinis Praemonstratensis saeculum primum, continens quae in eodem ordine contigerunt memorabilia ab anno 1120 ad annum 1220, Historice et Chronologice deducta. Tomus primus, in-folio.

D'après A. DIGOT, *Éloge historique de Charles-Louis Hugo, évêque de Ptolémaïde et abbé d'Étival*. Nancy, 1843.